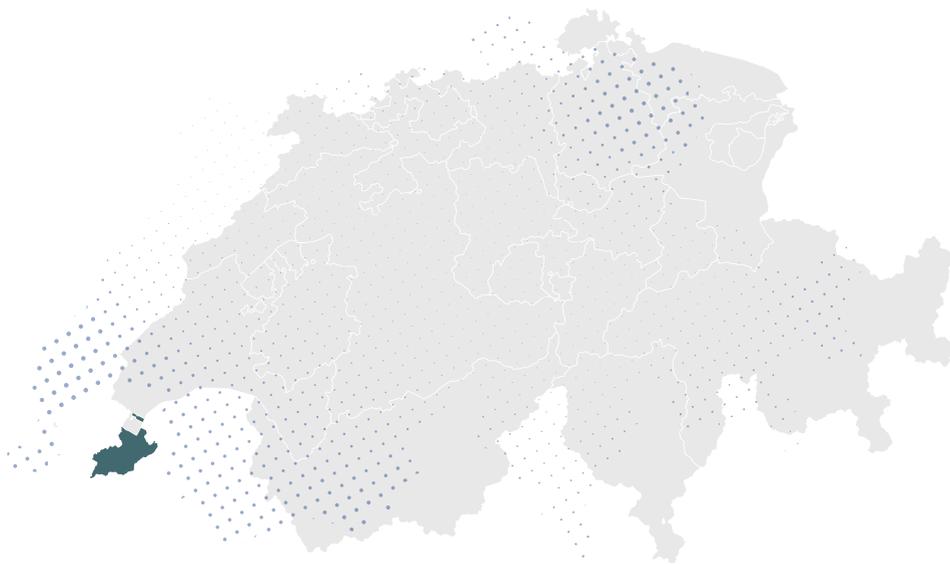


aeegeⁿève

Organisation de l'économie des
énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique



Prenez part à la transition énergétique !
Devenez membre de l'aeegeⁿève.

L'aeegenève s'engage au niveau politique dans le canton de Genève en faveur des entreprises actives dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Notre objectif est un approvisionnement énergétique sûr, économique et durable.



Ilir Kurti
Président



Florent Saunier
Vice-Président



Laurent Scacchi
Secrétaire, caissier



Marc Wuarin
Membre



Stefan Ceh
Membre



Claude Schaerer
Membre



Thibaut Hindennach
Membre



Muhammed Cetin
Membre

Politique énergétique dans le canton de Genève

Le Canton de Genève produisait 809 GWh d'électricité en 2021, soit une proportion d'énergie indigène et renouvelable ne couvrant qu'environ 30% de ses besoins. Une augmentation des unités de production d'électricité renouvelable sur sol genevois s'avère donc indispensable si l'on souhaite atteindre l'autonomie énergétique en 2050. Les potentiels hydrauliques, solaires (photovoltaïques et thermiques), éoliens, de la biomasse, du bois-énergie et de la géothermie sont disponibles en abondance dans le canton de Genève. Les technologies pour exploiter ces potentiels sont éprouvées et compétitives. Malheureusement, les procédures d'autorisation sont souvent longues et complexes et ralentissent considérablement voir entravent la mise en place de ces technologies. Il est donc nécessaire de simplifier les procédures d'autorisations.

Près de la moitié de la consommation énergétique du canton provient du bâti. Pour encourager les rénovations et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, le Grand Conseil a débloqué une subvention de 550 millions de francs. En parallèle, l'utilisation d'énergies renouvelables dans des réseaux de chauffage à distance doit remplacer l'énergie fossile. Les communes doivent planifier de façon résiliente la mobilité électrique et des bilans CO₂ doivent être demandés.

Pour parvenir à réaliser ce virage, il faut former, en nombre, la main-d'œuvre qualifiée et mobiliser tous les acteurs concernés. La production d'énergie indigène doit non seulement garantir à la société un approvisionnement en énergie sûr et bon marché, mais aussi garantir la qualité de vie de tout un chacun.

Nos objectifs :

- Lutter contre les îlots de chaleur ;
- Décarboner le bâti et approfondir les questions liées à la réglementation « carbone » ;
- Augmenter l'utilisation des nouvelles énergies renouvelables ;
- Instaurer de nouvelles habitudes de développement et de mise en œuvre ;
- Développer le solaire thermique et le froid renouvelable ;
- Optimiser la mise en place de démonstrateurs à Genève, démontrer leur pertinence et servir d'exemple pour la Suisse ;
- Faire rayonner l'avant-gardisme genevois et exporter les solutions grâce à l'esprit pionnier cantonal.

Pour atteindre notre objectif, nous nous engageons comme force de propositions dans la politique. Nous serions heureux de vous compter parmi nos membres et de faire entendre votre voix. Engagez-vous maintenant pour une politique énergétique d'avenir dans le canton de Genève et devenez membre de l'aegenève !

Valeurs ajoutées en devenant membre de l'aegenève :

- Force de propositions pour développer l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- Information et participation au processus politique ;
- Soutien dans l'élaboration des interventions et des demandes ;
- Rôle actif dans les campagnes de votations et d'élections cantonales et nationales ;
- Prise de positions lors de la révision ou de la rédaction de lois ;
- Engagement pour réussir la transition énergétique et pour éviter des pénuries d'énergies ;
- Bénéficier des canaux de diffusion à disposition de l'aeesuisse.

Devenir membre

- Personnes morales (entreprises, institutions) et collectivités publiques, avec droit de vote, de 1 à 10 collaborateurs dans le canton GE :
CHF 100.00
- Personnes morales (entreprises, institutions) et collectivités publiques, avec droit de vote, de 11 à 25 collaborateurs dans le canton GE :
CHF 250.00
- Personnes morales (entreprises, institutions) et collectivités publiques, avec droit de vote, de 26 à 100 collaborateurs dans le canton GE :
CHF 300.00
- Personnes morales (entreprises, institutions) et collectivités publiques, avec droit de vote, dès 101 collaborateurs dans le canton GE :
CHF 1000.00
- Personnes physiques, avec droit de vote :
CHF 50.00

Contact

aegenève
c/o FER Genève
98, rue de Saint-Jean
Case postale
1211 Genève 3

– Comité Directeur - Président :

Ilir Kurti

– Secrétaire :

Laurent Scacchi

+41 (0)76 556 24 65

laurent.scacchi@aeesuisse.ch

